

**BULLETIN D'ADHÉSION SAM-OLR CGT
MUSICIEN.NE INTERMITTENT.E/ENSEIGNANT.E**

Je soussigné.e,

NOM : PRÉNOM :

Né.e le : à :

Adresse :

.....

Portable : Téléphone fixe :

Courriel :

Instrument(s) :

Groupe(s), Formation(s) :

Ecole ou association :

.....

Demande mon adhésion au Syndicat des Artistes Musiciens-Occitanie Languedoc-Roussillon (SAM-OLR CGT). Je m'engage à me conformer aux statuts du syndicat et à la législation en vigueur dans la profession.

RÈGLEMENT DE LA COTISATION

La règle traditionnelle au sein de la CGT fixe le montant de la cotisation annuelle à 1% du revenu net (= salaire net + indemnités Assedic) de l'adhérent.e.

La cotisation est prélevée automatiquement à date fixe.

En cas d'adhésion en cours d'année, la cotisation due est calculée au prorata mensuel.

Vous avez 2 options (cochez celle de votre choix).

Option 1 : je choisis de cotiser au 1%.

Mon revenu annuel est de :€.

Option 2 : je choisis la cotisation minimale de 72 €.

Fréquence du prélèvement

semestrielle annuelle

Fait à : le :

Signature :

Renvoyer cette demande d'adhésion par courrier ou mail, ou la remettre en mains propres à **Ludovic NICOT**, trésorier du syndicat, accompagnée d'un RIB.

Vous recevrez ensuite un formulaire d'autorisation de prélèvement, que vous devrez signer et renvoyer, afin de terminer la procédure d'adhésion.

Mail : bureau@sam-olr.fr

Adresse :

Syndicat SAM-OLR CGT

A l'attention de Ludovic NICOT

Opéra Orchestre National de Montpellier

Le Corum CS 89024

34 967 MONTPELLIER CEDEX 2

Le site du SAM-OLR CGT : sam-olr.fr